

L'Association forestière «vendra» le bois dans la construction

(P. Rodrigue) L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) vient de recevoir 200 000 \$ pour aider les municipalités, les institutions et les entreprises à utiliser davantage le bois dans la construction.

Ce mandat a été confié à l'AFAT le 12 novembre par les conférences régionales des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et par le Québec Wood Export Bureau, dont des représentants se sont déplacés à Amos dans le cadre du 66e congrès annuel de l'organisme.

Beaucoup de points communs

«Nous avons choisi de nous allier parce que nos deux régions ont beaucoup de choses en commun. La forêt en est une de taille. Cette collaboration s'inscrit d'ailleurs dans la foulée d'un colloque en juin 2009 et duquel ont émergé des pistes de solution pour diversifier nos économies forestières», a indiqué le maire d'Amos, Ulrich Chérubin, premier vice-président de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'AFAT a été choisie par les deux CRÉ pour jouer ce rôle de démarcheur en raison de son his-

torique. «Elle compte plus de 60 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation forestière et de présence en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie», a fait valoir le maire de Lebel-sur-Quévillon, Gerald Lemoyne, président de la CRÉ de la Baie-James.

Vendre le bois

L'entente conclue avec l'AFAT est d'une durée de 24 mois. Le mandat qui vient de lui être confié est de réaliser la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec, déposée en mai 2008, pour les deux régions.

Elle offrira ainsi du soutien technique aux instances municipales, institutionnelles et privées qui désirent utiliser le bois dans la construction. Elle déploiera aussi des moyens pour favoriser le développement d'une expertise régionale relative à l'utilisation du bois dans la construction.